

Comptes 2016

Présentation à la presse
Municipalité de Lausanne

Chiffres clé

C2015	B2016 (y c. crédits suppl.)		C2016	Ecart (B16-C16)
4.6	-0.8	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	0.2	1.1
¹⁾ 160.7	77.1	Autofinancement du compte de fonct.	²⁾ 138.4	61.3
97.5	153.2	Investissements nets	113.1	-40.1
-22.8		<i>Reprise des actifs STEP par EPURA SA</i>		
86.0	-76.1	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement	25.3	101.4

1) Y compris vente des immeubles à l'Etat en 2015
(CHF 56.7 mios)

2) Y compris réévaluation actions Romande Energie (REH)
(CHF 19.2 mios)

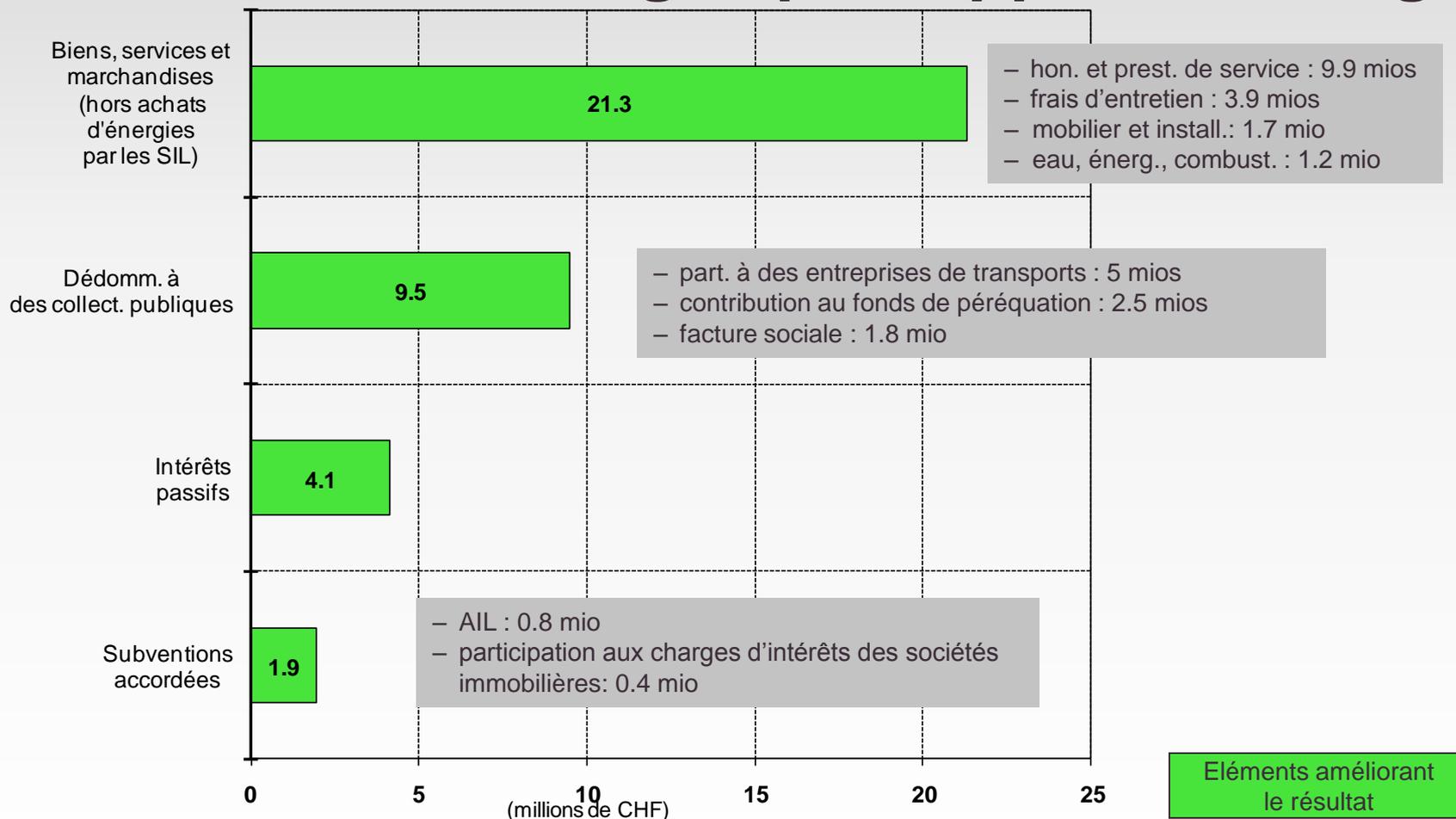
Evolution du résultat



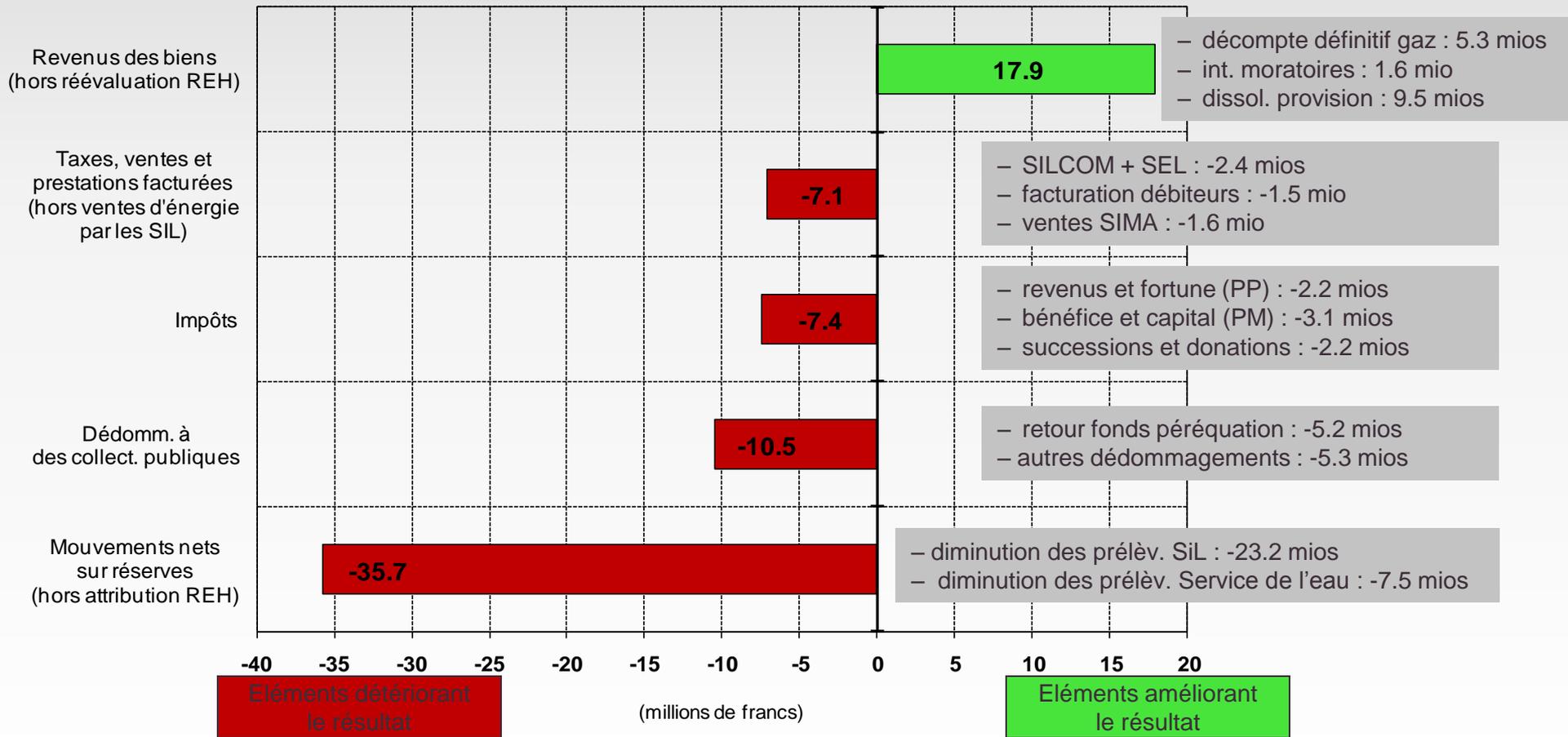
Présentation des écarts

budget 2016 / comptes 2016

Evolution des charges par rapport au budget



Evolution des revenus par rapport au budget



- décompte définitif gaz : 5.3 mios
- int. moratoires : 1.6 mio
- dissol. provision : 9.5 mios

- SILCOM + SEL : -2.4 mios
- facturation débiteurs : -1.5 mio
- ventes SIMA : -1.6 mio

- revenus et fortune (PP) : -2.2 mios
- bénéfice et capital (PM) : -3.1 mios
- successions et donations : -2.2 mios

- retour fonds péréquation : -5.2 mios
- autres dédommagements : -5.3 mios

- diminution des prélèv. SiL : -23.2 mios
- diminution des prélèv. Service de l'eau : -7.5 mios

Présentation des écarts

comptes 2015 / comptes 2016

Evolution des charges par rapport aux comptes

Charges (en mios de CHF)	C2015	C2016	Variation	En %
Charges de fonctionnement publiées	1'888.1	1'830.1	-58.0	-3.1%
- Augmentation des imputations internes (gr.39, équivalence au gr. 49)		-10.9		
- Diminution des achats d'énergie (entièrement refacturés)		45.7		
- Attribution au fonds de fluctuation de valeur des titres		-19.2		
- Constitution provision Vente immeubles en 2015	-40.0			
- Constitution provision Multimédia en 2015	-12.0			
Total des charges apurées	1'836.1	1'845.7	9.6	0.5%

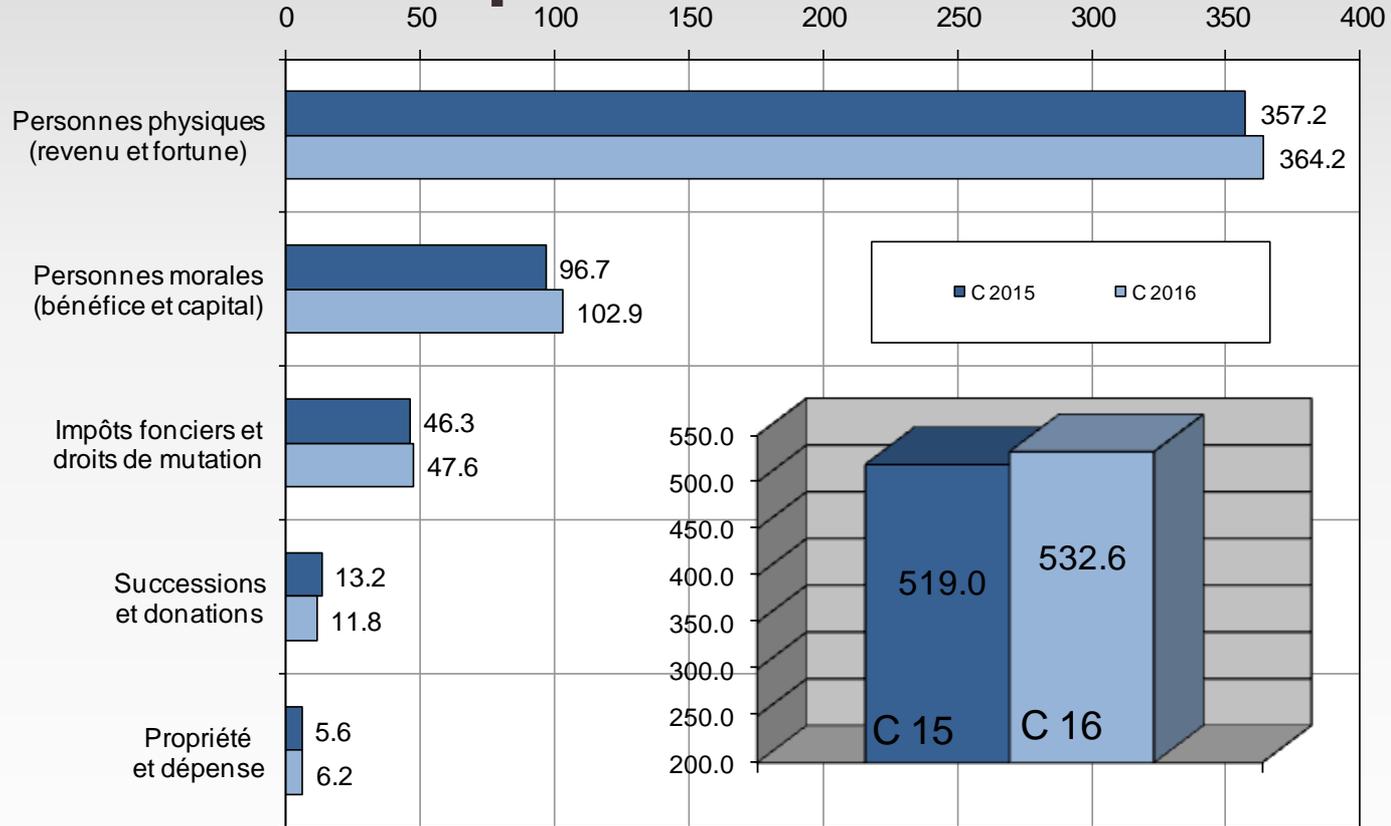
- Evolution maîtrisée des dépenses.

Evolution des revenus par rapport aux comptes

Revenus (en mios de CHF)	C2015	C2016	Variation	En %
Revenus de fonctionnement publiés	1'892.7	1'830.3	-62.4	-3.3%
- Diminution des imputations internes (gr.39, équivalence au gr. 49)		-10.9		
- Diminution des ventes d'énergie (entièrement refacturés)		45.2		
- Réévaluation de titres (attribution au fonds)		-19.2		
- Ventes immeubles en 2015	-56.7			
Total des revenus apurés	1'836.0	1'845.3	9.3	0.5%

- Evolution des revenus apurés globalement en phase avec l'évolution des charges.

Evolution des impôts

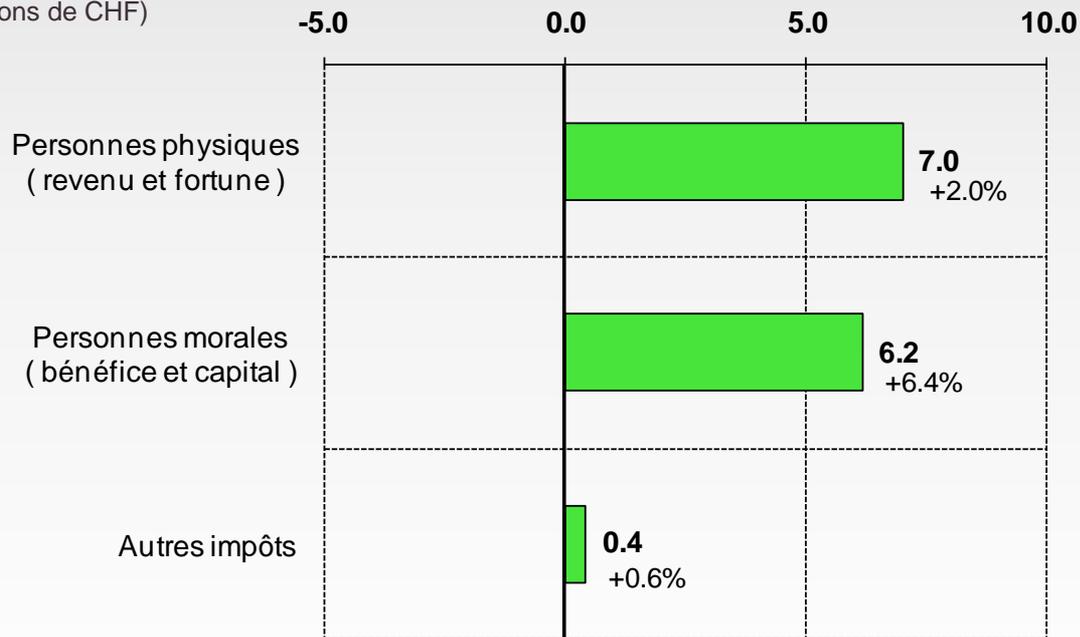


- Evolution des impôts +2.6%

Principales variations des impôts

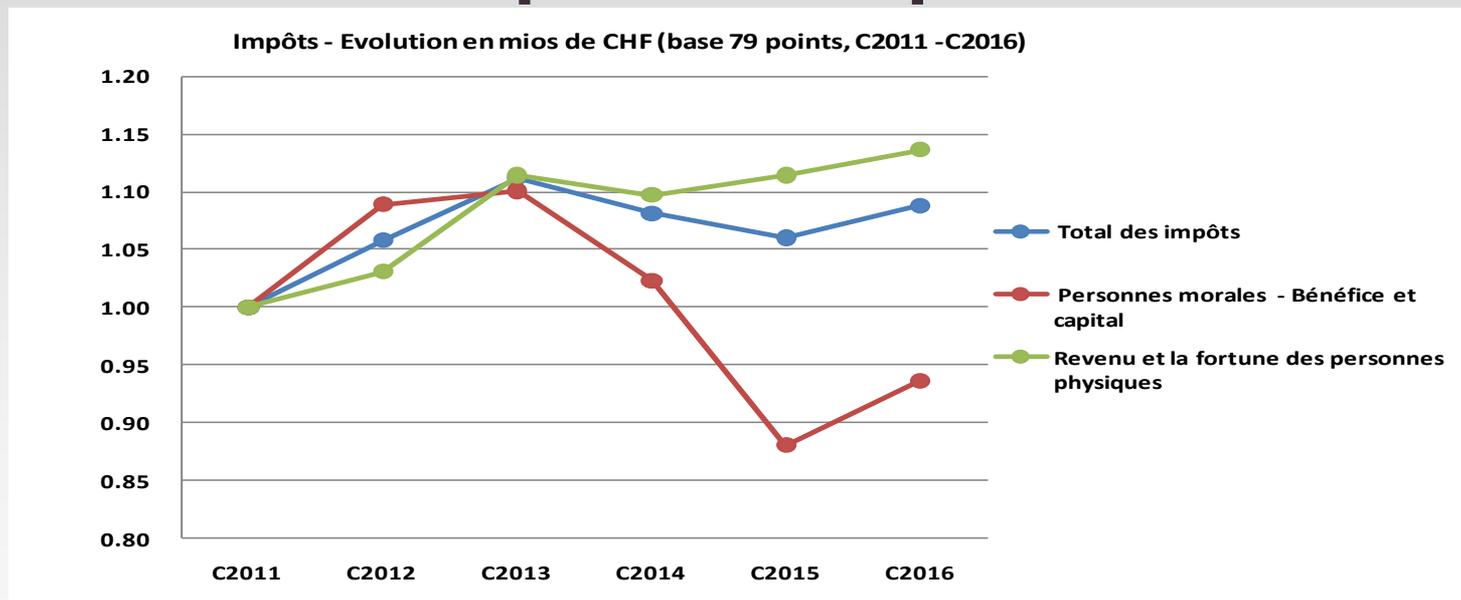
comptes 2015 519.0 mios
 comptes 2016 532.6 mios
 écart +13.6 mios (+2.6%)

(en millions de CHF)



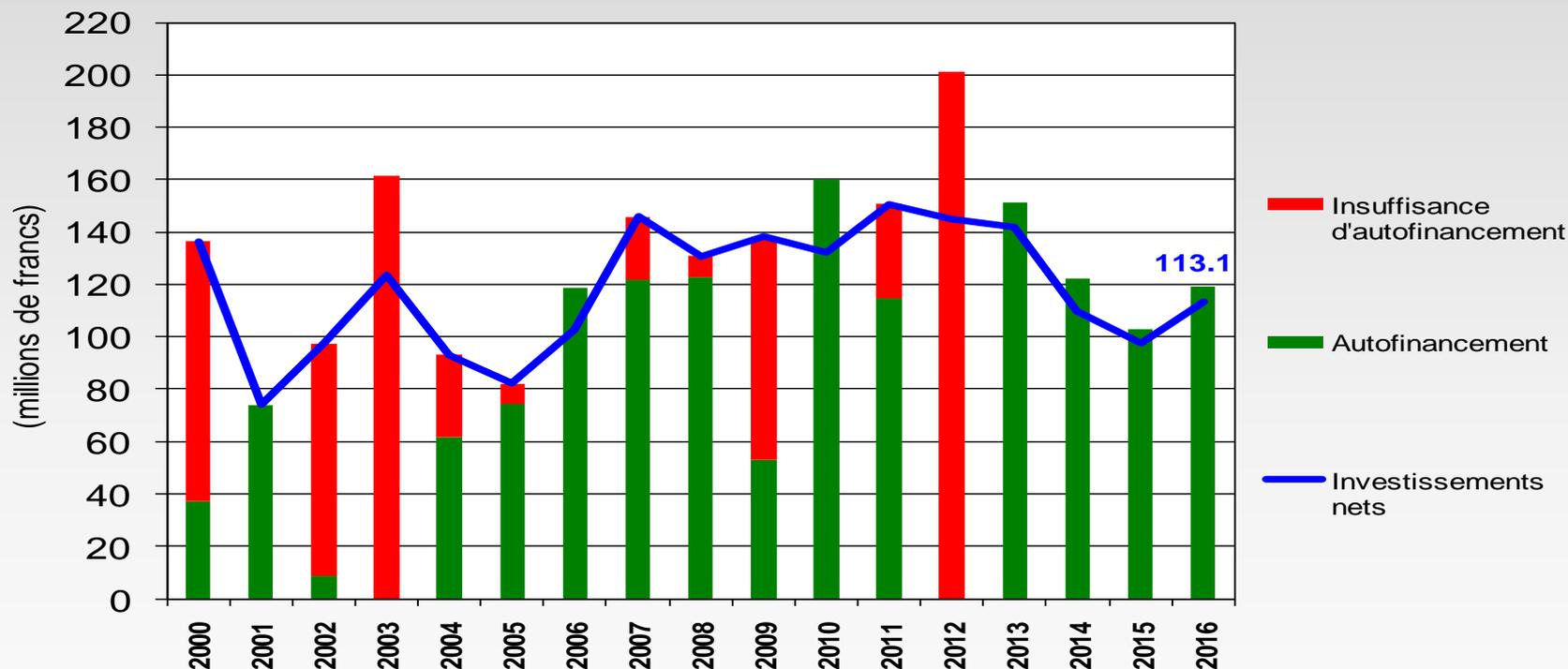
Éléments améliorant le résultat

Evolution historique des impôts



- Baisse en 2014 (-0.5%) et en 2016 (-0.5%) du taux d'imposition des sociétés (effet cumulé CHF 10 mios), réduction ultérieure prévue en 2017 (-0.5%).
- Variation C13-C16 : - CHF 18 mios (-15%)
- Evolution modérée de l'imposition sur les personnes physiques.

Investissements et autofinancement

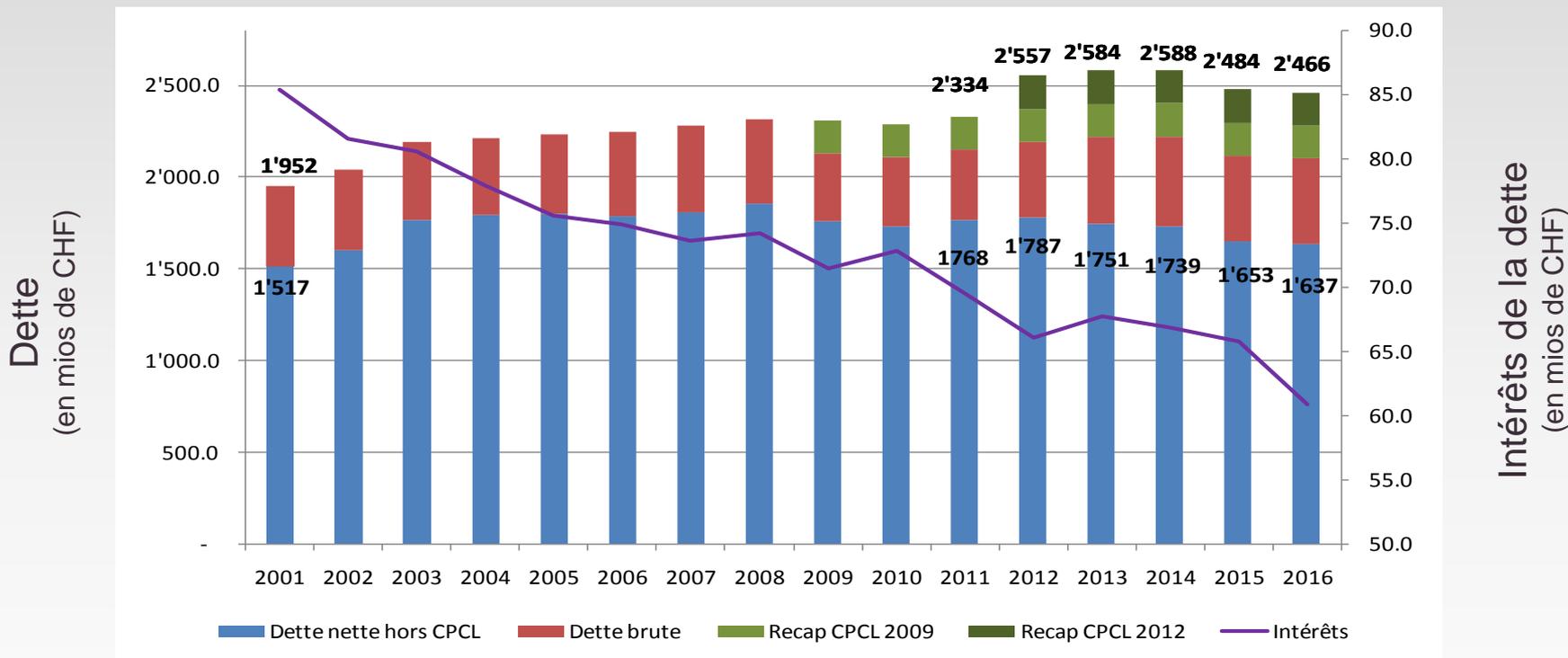


- Marge d'autofinancement de ces quatre dernières années suffisante pour financer l'intégralité des investissements (hors effet CPCL en 2012 l'autofinancement aurait été de CHF 126 mios).
- 2015 hors vente d'immeubles VD (CHF 57.6 mios) / 2016 hors effet REH (CHF 19.2 mios).

Principales dépenses d'investissement en 2016

- Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité) CHF 40.8 mios
- Métamorphose (Centre et stade de la Tuilière, rte Romanel) CHF 12.1 mios
- Etablissements scolaires (rentrée scolaire 2015, Petit-Vennes, St-Roch, assainissements) CHF 10.9 mios
- Rénovation du réservoir du Calvaire CHF 2.4 mios
- Renaturation du lac de Sauvabelin CHF 1.7 mios
- Maison du Désert CHF 1.4 mios
- Sports (Centre lausannois d'aviron) CHF 1.2 mios
- Divers (Evolution du réseau RECOLTE, Plan lumière, Chaudière à l'usine de Pierre-de-Plan, poste électrique de Romanel, entretiens de bâtiments et du MHL) CHF 16.0 mios

Evolution de la dette et des intérêts



Comptes 2009

- recapitalisation de la CPCL effet total : CHF 288 mios
- effet sur l'endettement net : CHF 180 mios

Comptes 2012

- recapitalisation de la CPCL : CHF 182.5 mios

La Ville a recapitalisé la CPCL par des apports de CHF 470 mios (effet sur la dette nette CHF 362.5 mios).

Evolution de l'endettement

<i>(en millions de francs)</i>	Endettement net (*)	Dette bancaire brute
Situation au 31.12.2015	2'015	2'484
Variation de l'endettement :		
Comptes 2016	-15	-18
Situation au 31.12.2016	2'000	2'466

- Diminution de l'endettement net pour la quatrième année consécutive.
- Dette nette 2012 (CHF 2.15 mias), dette nette 2016 (CHF 2.0 mias).
- Effets de la mise en œuvre de mesures municipales permettant d'améliorer la situation financière de la Ville.

(*) selon directives en matière de plafond d'endettement net (fixé à CHF 2.4 mias)

Comptes 2016 : constats

- Comptes équilibrés.
- Marge d'autofinancement couvrant intégralement les investissements réalisés depuis quatre années consécutives.
- Diminution de la dette brute et de la dette nette.
- Maîtrise des charges.
- Gestion prudente de la Municipalité, attribution de la réévaluation des titres Romande Energie à un fonds de fluctuation de valeur (CHF 19.2 mios),
- Renforcement de l'entretien du patrimoine bâti, allocation de CHF 2 mios pour l'entretien des bâtiments scolaires.
- Faible évolution des revenus.



Des risques pour l'avenir

- Risque de stagnation des recettes fiscales.
- Des taux d'intérêts actuellement toujours à des niveaux très faibles.
 - risque de hausse des charges d'intérêts.
- Réforme de l'imposition des entreprises III (paquet fédéral).
- Diminution des marges liées aux réseaux.
- Baisse du rendement des participations.
- Effets liés à l'évolution démographique.
- Financement de Métamorphose, des Axes forts et autres projets d'envergure (complexe sportif de Malley, centre et stade de football de la Tuilière).

Conclusions

- Exercice 2016 satisfaisant dans un environnement économique et social délicat.
 - Gouvernance financière améliorée, mais situation financière fragile.
 - Risques financiers importants à venir.
 - Dans ce contexte, attitude prudente de la Municipalité (constitution réserve de fluctuation, fonds de rénovation des bâtiments scolaires).
- La Municipalité va maintenir ses efforts en vue de la poursuite de l'assainissement des finances communales tout en répondant aux besoins liés à la croissance démographique et les thématiques jugées prioritaires (écoles, garderies, sécurité, logements, etc.).

Merci de votre attention !